

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2012

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/09/2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 24/09/2012

Délibération n° D-2012-453

Cession à la SEMIE d'une partie des parcelles section DM n°
740p et DM n° 739p rue Saint-Symphorien

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Aurélien MANSART

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Monsieur Frank MICHEL, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Denis THOMMEROT, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD

Direction Patrimoine et Moyens

**Cession à la SEMIE d'une partie des parcelles
section DM n° 740p et DM n° 739p rue Saint-
Symphorien**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

A la fin du mois de septembre 2012, la Ville de Niort va procéder à la démolition d'une partie des bâtiments sis 38-40 avenue Saint-Jean-d'Angély. La SEMIE démolira quant à elle l'autre partie et notamment des locaux donnant sur la rue Saint-Symphorien.

La SEMIE doit réaliser une opération de construction de logements sociaux sur une partie des parcelles section DM n° 739p et 740p pour une superficie totale d'environ 900 m² (plan joint). Le surplus de la parcelle section DM n° 739p donnant sur l'avenue de Saint-Jean d'Angély reste propriété de la Ville de Niort.

Il y a également lieu de procéder à une division de la parcelle cadastrée section DM n°740 afin de permettre son alignement sur la rue Saint Symphorien.

La superficie exacte de l'emprise du terrain, objet de la cession, sera délimitée par géomètre expert. La cession interviendra au prix de 80,00 € le m², conformément à l'avis du service France Domaine.

S'agissant pour la Ville de Niort d'une opération strictement patrimoniale cette cession n'est pas soumise à TVA.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession à la SEMIE d'une partie de la parcelle cadastrée section DM n° 740p et d'une partie de la parcelle cadastrée section DM n° 739p au prix de 80,00 € le m² ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte de cession et tous documents s'y rapportant, les frais et droits étant supportés par l'acquéreur.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL